

PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE 13 JUIN
2013, AU MOTEL VILLA MON REPOS À LA
SARRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ULRICK
CHÉRUBIN, PRÉSIDENT.

Mesdames Lorraine Barrette, administratrice
Marianne Gagnon-Bourget, administratrice
Linda Perron-Beauchemin, administratrice
Madame Johanne Jean, administratrice
Messieurs Jean-Maurice Matte, premier vice-président
Luc Dupuis, administrateur
Jacques Riopel, administrateur
Jean Turgeon, administrateur
Carol Nolet (en conférence téléphonique)

Les absences :

Mario Provencher, deuxième vice-président
Daniel Rancourt, secrétaire
Arnaud Warolin, trésorier
Bernard Flébus, administrateur
Normand Houde, administrateur
Philippe Barrette, administrateur (en conférence téléphonique)
Marc Bibeau, administrateur
Fernand Trahan, administrateur

Les observatrices et observateurs :

Madame Gracia Laforge, MAMROT
Messieurs Denis Moffet, MAMROT

Public :

Mesdames Ginette Lapierre, SADC d'Abitibi-Ouest
Stéphanie Bédard, Chambre de commerce d'Abitibi-Ouest
Annette Morin, UQAT – La Sarre
Thérèse Grenier, SADC d'Abitibi-Ouest
Louise Tremblay, Coopérative de développement régional d'Abitibi-
Témiscamingue
Messieurs Michel Cliche, Commission sur la ruralité de la CRÉ
Roger Langlois, Chambre de commerce d'Abitibi-Ouest
Émilien Larochelle, municipalité de Gallichan

Les membres du personnel :

Mesdames Lili Germain, agente de communication
Sarah Charbonneau, agente de développement
Marie-Christine Turgeon, agente de développement
Messieurs Luc Bélisle, directeur général
Simon Letendre, directeur général adjoint
Alain Halley, agent de développement
Jean-François Turcotte, agent de développement

1. Mot de bienvenue du président

Le président, M. Ulrick Chérubin, souhaite la bienvenue aux personnes participant à la rencontre. Les membres du conseil d'administration se présentent à tour de rôle.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par M. Carol Nolet, appuyé par Mme Marianne Gagnon-Bourget, d'adopter l'ordre du jour comme présenté :

- | | |
|---|--|
| 1. Mot de bienvenue du président | 6. Présentation du rapport annuel 2012-2013 |
| 2. Adoption de l'ordre du jour | 7. Présentation des états financiers 2012-2013 |
| 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée publique du 14 juin 2012 | 8. Nomination du vérificateur pour l'année 2013-2014 |
| 4. Entérinement des décisions prises par les membres du bureau de direction et du caucus pour l'année 2012-2013 | 9. Questions et commentaires du public |
| 5. Questions et commentaires du public | 10. Levée de l'assemblée |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée publique du 14 juin 2012

Le directeur général, M Luc Bélisle, résume les grandes lignes des échanges ayant eu lieu à l'occasion de l'assemblée publique du 14 juin 2012.

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Barrette, appuyée par M. Luc Dupuis, d'accepter le procès-verbal de l'assemblée publique du 14 juin 2012 comme libellé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Entérinement des décisions prises par les membres du bureau de direction et du caucus pour l'année 2012-2013

M. Bélisle présente les principales décisions prises par les membres du bureau de direction et par ceux du conseil d'administration au cours de l'année financière 2012-2013. Il rappelle que celles-ci sont présentées en lien avec les grandes lignes de la planification stratégique de développement régional. Sept documents regroupent ces décisions. M. Chérubin invite l'assistance à prendre connaissance de ces documents en les lisant ultérieurement.

Résolution 001-13-AP :

IL EST PROPOSÉ par M. Jean Turgeon, appuyé par Mme Linda Perron-Beauchemin, d'entériner les décisions prises en caucus et en bureau de direction entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Questions et commentaires du public

Le public ne pose aucune question.

6. Présentation du rapport annuel 2012-2013

M. Chérubin présente son rapport de président de la Conférence régionale et énumère les faits saillants qu'il considère comme importants. Il rend hommage aux bénévoles qui siègent aux divers comités de travail de la Conférence régionale, aux administratrices et administrateurs ainsi qu'aux membres du personnel.

M. Bélisle présente pour sa part les principales réalisations de l'organisation. Il ajoute que sa présentation ne fait que mettre la table par rapport à l'ensemble du travail abattu tout au long de l'année.

Résolution 002-13-AP :

IL EST PROPOSÉ par M. Jean Maurice Matte, appuyé par Mme Marianne Gagnon-Bourget, d'adopter le rapport annuel 2012-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Présentation des états financiers 2012-2013

M. Simon Letendre fait la présentation des états financiers consolidés. Il indique qu'au cours de l'après-midi, les représentants de la firme Samson Bélair/Deloitte & Touche ont présenté aux membres du caucus les états financiers vérifiés.

Résolution 003-13-AP :

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Barrette, appuyé par Mme Johanne Jean, d'accepter les états financiers vérifiés pour l'année 2012-2013 comme présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Nomination du vérificateur pour l'année 2013-2014

Résolution 004-13-AP :

IL EST PROPOSÉ par M. Jean Maurice Matte, appuyé par M. Luc Dupuis, de reconduire la firme Samson Bélair/Deloitte & Touche pour la vérification des états financiers 2013-2014 de la Conférence régionale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Questions et commentaires du public

La directrice générale de la SADC d'Abitibi-Ouest, Mme Thérèse Grenier, mentionne qu'elle a apprécié la collaboration de la Conférence régionale au cours de la présente année. Elle s'interroge sur les avancées de la Conférence régionale au regard du développement durable et des technologies de l'information et des communications (TIC). M. Bélisle indique que dans le cadre du dossier de l'énergie, le partenariat a été fécond avec l'Abitibi-Ouest et que la question énergétique devrait être examinée pour chacun des territoires de MRC. En ce qui a trait au dossier des TIC, une recherche permettant de dresser le portrait dans la région devrait être financée prochainement et un comité de travail sera mis à contribution.

M. Michel Cliche souhaite que les TIC soient qualifiées dans la région ainsi que dans les milieux ruraux. Il ajoute qu'une réflexion est en cours quant à la viabilité des municipalités rurales et il exprime le souhait que cette réflexion se poursuive, même si les budgets sont restreints. Mme Grenier ajoute que la SADC d'Abitibi-Ouest ne peut mener seule le dossier des TIC. M. Chérubin l'invite à transmettre à la Conférence régionale ses suggestions quant à un éventuel partenariat.

M. Émilien Larochelle demande des précisions quant aux efforts consentis par la Conférence régionale en lien avec l'agroalimentaire et, plus spécifiquement, avec l'aspect de la transformation

10. Levée de l'assemblée

La rencontre est levée à 19 h 45. Le président remercie les participantes et participants et leur souhaite bon retour à la maison.